

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS**

**REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 MARS 2025**

L'an deux mille vingt-cinq, le dix-sept mars, à 20H00, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni à la Mairie, salle du Conseil, sous la Présidence de Mme Emilie DUPREY, Maire.

**ETAIENT PRESENTS** : Mme Emilie DUPREY, Maire - M. Gilbert ARRIVE, M. Patrick PERDRIAU, Mme Sonia LAUTRU, M. Pascal CAILLE, Mme Christelle SOURISSE, les adjoints - Mme Bernadette MARTINEAU, conseillère déléguée - Mme Jacqueline BLAIN, M. Julien GUILLON, Mme Marie-José MORICE BOU SALA, M. Jean-Louis AMIAUD, Mme Patricia VERGNAUD, M. Antoine SANTOS, M. Pascal BROCHARD, M. Cyril DROUIN, Mme Judith MONTAUBAN, Mme Christelle BRILLAUD, M. Pascal BINET, les conseillers municipaux

**ABSENTS EXCUSES** : Mme Jocelyne GUIBERT qui donne pouvoir à Mme Bernadette MARTINEAU  
Mme Isabelle LACREUSE qui donne pouvoir à M. Pascal CAILLE

Date de la convocation : 07/03/2025

Mme Bernadette MARTINEAU est nommée secrétaire de séance.

**N° : DELCM2025-03/02**

**OBJET : BUDGET PRINCIPAL (14600) - AFFECTATION DES RESULTATS 2024**

Après avoir adopté les comptes financiers uniques de l'exercice 2024 lors de sa séance du 17 mars 2025, le Conseil Municipal doit se prononcer sur l'affectation des résultats de fonctionnement du budget principal. Constatant que le compte administratif 2024 fait apparaître les résultats suivants :

- Résultat de fonctionnement 2024 : + 1 082 357,95 €
- Résultat d'investissement 2024 : - 60 065,32 €

Considérant les soldes de clôture figurant au compte administratif 2024, à savoir :

EN SECTION DE FONCTIONNEMENT	
	REALISATIONS
RECETTES	2 363 626,21 €
EXCEDENT N-1	253 409,31 €
DEPENSES	1 534 677,57 €

  

EN SECTION D'INVESTISSEMENT	
	REALISATIONS
RECETTES	1 228 109,69 €
DEFICIT/EXCEDENT N-1	27 187,73 €
DEPENSES	1 288 175,01 €
SOLDE DES RESTES A REALISER	1 377 800,00 €
<b>BESOIN DE FINANCEMENT</b>	<b>1 465 053,05 €</b>
<b>SOLDE DE CLOTURE</b>	<b>-87 253,05 €</b>

Après délibération et à l'unanimité des membres présents, le Conseil Municipal :  
- décide d'affecter le résultat de fonctionnement comme suit :

<b>AFFECTATION DU RESULTAT DE FONCTIONNEMENT 2024</b>	
Résultat de fonctionnement	<b>1 082 357,95 €</b>
<b>Excédent - Affectation en fonctionnement au 002</b>	<b>0,00 €</b>
<b>Affectation en réserve R1068 en investissement</b>	<b>1 082 357,95 €</b>
<b>Déficit - Affectation en investissement au 001</b>	<b>87 253,05 €</b>

Fait et délibéré aux BROUZILS, les jour, mois et an que dessus  
Au registre sont les signatures  
Pour extrait conforme,

La Secrétaire de séance  
Bernadette MARTINEAU



LE MAIRE,  
Emilie DUPREY

